

Surveillance des intoxications au monoxyde de carbone en Nord-Pas-de-Calais

Point de situation de la première période de la saison de chauffe 2009-2010
(septembre-décembre 2009)

| Dispositif de surveillance des intoxications au monoxyde de carbone |

Dans le cadre du système national de surveillance mis en place par l'Institut de veille sanitaire (InVS), toute suspicion d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) doit faire l'objet d'un signalement (à l'exception des intoxications survenues lors d'un incendie). Ce dispositif a pour but de prévenir le risque de récurrence, d'évaluer l'incidence de ces intoxications et d'en décrire les circonstances et facteurs de risque afin de concevoir des politiques de prévention adaptées.

En région Nord-Pas-de-Calais, les cas d'intoxication, avérée ou suspectée, sont signalés au centre antipoison (CAP-TV) de Lille qui réceptionne les premières informations puis réalise une enquête médicale afin de décrire la gravité des cas et la prise en charge thérapeutique. En cas d'intoxication domestique accidentelle ou dans un établissement recevant du public (ERP), le CAP transmet le signalement à la DDASS ou au Service communal d'hygiène et de santé (SCHS¹) concerné qui réalise une enquête environnementale afin de déterminer les circonstances, les sources de l'intoxication et d'éviter toute récurrence.

Les données présentées dans ce "point épidémio" proviennent des premiers renseignements recueillis au moment du signalement de l'intoxication au CO survenue entre le 1^{er} septembre 2009 et le 31 décembre 2009.

Au cours de cette période, le dispositif de pré-alerte météo² a permis d'identifier une journée à risque ayant donné suite à la diffusion de messages de prévention par les médias. Aucun pic d'intoxication n'a été observé suite à cette alerte.

1- SCHS de Cambrai, Croix, Denain, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing Valenciennes Boulogne et Calais.

2- Pour en savoir plus : <http://nord-pas-de-calais.sante.gouv.fr/sante-publique/sanenv/index.htm>

| Episodes d'intoxication au CO et prise en charge des victimes |

| Tableau 1 |

Répartition départementale des signalements d'intoxication au CO (du 01/09/2009 au 31/12/2009)

	Nb de foyers d'intoxication	Nb de personnes impliquées	Nb de personnes transportées	Nb de personnes admises en caisson hyperbare	Nb de personnes décédées
Nord	42	116	111	18	2
Pas-de-Calais	31	200	85	25	0
Total Région	73	316	196	43	2

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2009, 73 affaires d'intoxication au CO ont été signalées au CAP de Lille (42 dans le Nord et 31 dans le Pas-de-Calais), impliquant 316 personnes. Parmi elles, 62 % ont été transportées vers un service hospitalier et 43 personnes ont été admises en service de médecine hyperbare. Au cours de cette période, deux personnes sont décédées, dans le Nord, des suites d'une intoxication.

| Circonstances des intoxications au CO |

| Tableau 2 |

Répartition des signalements d'intoxication au CO selon la circonstance (du 01/09/2009 au 31/12/2009)

	Nb de foyers d'intoxication	Nb de personnes impliquées	Nb de personnes admises en caisson hyperbare	Nb de personnes décédées
Accidentelle	67	310	43	1
Habitat	64	181	34	1
ERP	1	126	9	0
Travail	2	3	0	0
Volontaire	3	3	0	1
Inconnu	3	3	0	0
Total	73	316	43	2

La majorité des affaires (64 sur 73) concernent une intoxication domestique. Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2009, une affaire d'intoxication au CO a eu lieu dans un ERP (une église), impliquant 126 personnes dont 46 ont été hospitalisées et 9 dirigées vers le service de médecine hyperbare.

Trois personnes ont été intoxiquées sur leur lieu de travail.

Parmi les deux décès, l'un est lié à une intoxication domestique, l'autre à un acte volontaire.

Quelques chiffres à retenir

(Entre le 1^{er} Septembre et le 31 décembre 2009)
Nord-Pas-de-Calais

Signalements

73
Personnes impliquées
316
Dirigées caisson
43
Décès
2

(Entre le 1^{er} janvier et le 28 février 2010)
Nord-Pas-de-Calais

Signalements

59 (données provisoires)

Equipe de la Cire Nord

Coordonnateur
 Dr Pascal Chaud

Epidémiologistes
 Sylvie Haeghebaert
 Christophe Heyman
 Sophie Moreau
 Bakhao Ndiaye
 Hélène Prouvost
 Caroline Vanbockstaël
 Magali Lainé
 Guillaume Spaccaferri
 Marc Ruello

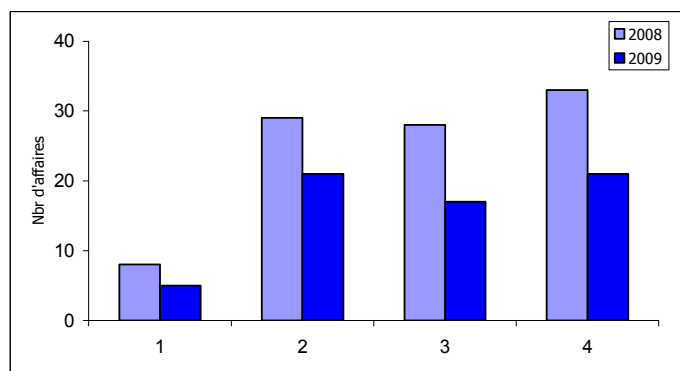
Secrétariat
 Véronique Allard
 Grégory Bargibant

Directeur de la publication :
 Dr Françoise Weber,
 Directrice Générale de l'InVS

Diffusion
 Cire Nord
 62, Bd de Belfort
 BP 605
 59024 LILLE Cedex
 Tél. : 03 20 62 66 57
 Fax : 03 20 86 02 38
 Astreinte: 06 72 00 08 97
 Mail :
 DR59-CIRE-NORD@sante.gouv.fr
 DR59-CIRE-ALERTES@sante.gouv.fr

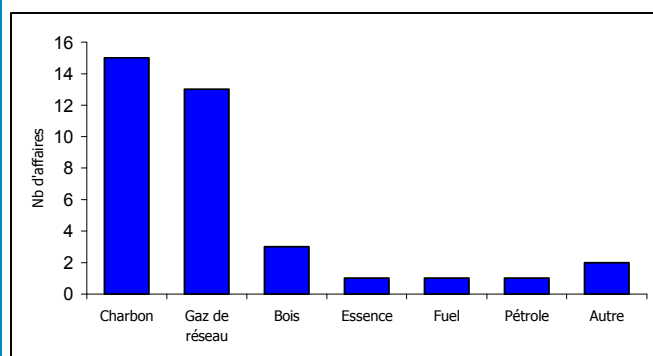
| Figure 1 |

Répartition mensuelle du nombre d'affaires d'intoxication domestique au CO signalées au système de surveillance entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre (2008 et 2009)



Le nombre d'affaires d'intoxication survenues dans un logement est en baisse importante par rapport à la même période de 2008 (moins 34 % en moyenne). Cependant, la variation mensuelle est similaire sur les deux années avec une forte augmentation des cas d'intoxication en octobre, au moment où les appareils de chauffage sont remis en service, suivie d'une légère baisse en novembre avant une nouvelle hausse en décembre probablement liée aux conditions météorologiques caractérisées par des températures basses.

| Figure 2 |



Répartition, selon le combustible, du nombre d'affaires d'intoxication domestique au CO signalées au système de surveillance entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2009 dans le département du Nord*

* Données non disponibles à ce jour pour le Pas-de-Calais

Les combustibles en cause dans les intoxications au CO survenues dans l'habitat au cours de la première partie de la saison de chauffe dans le Nord, sont essentiellement le charbon (42 %) et le gaz de réseau (36 %).

| Signalements au CAP-TV |

| Tableau 3 |

Nombre d'affaires signalées par les déclarants (01/09/2009 au 31/12/2009)

Déclarants	Nb d'affaires signalées*
Sdis	53
Services d'urgences	7
SAMU	2
Service de médecine hyperbare	14
Autres déclarants	5

* une affaire peut faire l'objet d'une déclaration par plusieurs partenaires de la surveillance

La grande majorité des affaires (72 %) est déclarée par les sapeurs-pompiers (Sdis). Cependant, pour que le dispositif de surveillance soit pleinement efficace, il est nécessaire que les différents intervenants de la prise en charge des victimes signalent au CAP les cas d'intoxication. Au cours des quatre derniers mois de l'année 2009, seules 7 affaires ont été signalées par deux déclarants et une affaire par trois déclarants. Dans près de 85 % des cas, le signalement intervient dans les deux jours suivant la survenue de l'intoxication

| Remerciement à nos partenaires |

Aux services santé environnement des Ddass et Drass du Nord-Pas-de-Calais, aux SCHS de Cambrai, Croix, Denain, Douai, Dunkerque, Lille, Roubaix, Tourcoing Valenciennes Boulogne et Calais, au centre antipoison de Lille, aux services hospitaliers (Samu, urgences, services d'hospitalisations), aux Services départementaux d'incendie et de secours du Nord et du Pas-de-Calais, à Météo-France Nord.